

REVUE

2017/1

DE DROIT COMPARÉ

DU TRAVAIL

ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

REVUE SOUTENUE PAR L'INSTITUT DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES DU CNRS

International Association of Labor Law Journals

IALLJ

La **Revue de droit comparé du travail et de la sécurité sociale** est membre du « *International Association of Labor Law Journals* », réseau d'échange de publications, d'idées, de développements juridiques et économiques.

Les autres membres de l'association sont :

Análisis Laboral (Pérou)
Arbeit und Recht (Allemagne)
Australian Journal of Labor Law (Australie)
Bulletin on Comparative Labour Relations (Belgique)
Canadian Labour and Employment Law Journal (Canada)
Comparative Labor Law & Policy Journal (États-Unis)
Derecho de las Relaciones Laborales (Espagne)
Diritti lavoro mercati (Italie)
Employees & Employers – Labour Law and Social Security Review : Delavci in delodajalci (Slovénie)
Europäische Zeitschrift für Arbeitsrecht : EuZA (Allemagne)
European Labour Law Journal (Belgique)
Giornale di Diritto del lavoro e relazioni industriali (Italie)
Industrial Law Journal (Royaume-Uni)
Industrial Law Journal (Afrique du Sud)
International Journal of Comparative Labour Law and Industrial Relations (Pays-Bas)
International Labour Review (OIT)
Japan Labor Review (Japon)
Labour and Social Law (Biélorussie)
Labour Society and Law (Israël)
La Rivista Giuridica del Lavoro e della Previdenza Sociale – RGL (Italie)
Lavoro e Diritto (Italie)
Pécs Labor Law Review (Hongrie)
Relaciones Laborales (Espagne)
Revista de Derecho Social (Espagne)
Revue de Droit du Travail (France)
Rivista giuridica del lavoro e della sicurezza sociale (Italie)
Russian Yearbook of Labour Law (Russie)
Temas Laborales (Espagne)
Zeitschrift für ausländisches und internationales Arbeits- und Sozialrecht (Allemagne)

1

ÉTUDES

P. 6 MARIE-ANGE MOREAU

LA PLACE DU TRAVAIL DÉCENT EN EUROPE DANS UN CONTEXTE D'AUSTÉRITÉ ET DE CONCURRENCE NORMATIVE

P. 22 RACHID FILALI MEKNASSI

L'INTÉGRATION DES NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL EN DROIT MAROCAIN

P. 36 MICHEL ORIS

LA VULNÉRABILITÉ, UNE APPROCHE PAR LE PARCOURS DE VIE

P. 46 ZINA YACOB

DE LA RÉGRESSION DE L'ORDRE PUBLIC SOCIAL EN DROIT ALGÉRIEN À L'ÉMERGENCE D'UN ORDRE PUBLIC DÉROGATOIRE

P. 58 BARBARA KRESAL

LA CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE ET L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES EN SLOVÉNIE

P. 68 VIRGINIE YANPELDA

L'ÉCONOMIE INFORMELLE : UNE LECTURE DE LA RECOMMANDATION 204 DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (OIT) AUX PRISES DES RÉALITÉS CAMEROUNAISES

P. 82 BELÉN GARCÍA ROMERO

LA CONCILIATION DES RESPONSABILITÉS PROFESSIONNELLES ET FAMILIALES EN CAS DE MALADIE GRAVE DES ENFANTS À CHARGE EN ESPAGNE

P. 94 JEAN-MICHEL SERVAIS

LE DROIT INTERNATIONAL SOCIAL DES MIGRATIONS OU LES INFORTUNES DE LA VERTU

2 ACTUALITÉS JURIDIQUES INTERNATIONALES

AFRIQUE

- p. 122** ALGÉRIE CHAKIB BOUKLI HACENE Université de Saïda
p. 126 RÉPUBLIQUE DU CONGO STANI ONDZE Université Marien Ngouabi

AMERIQUES

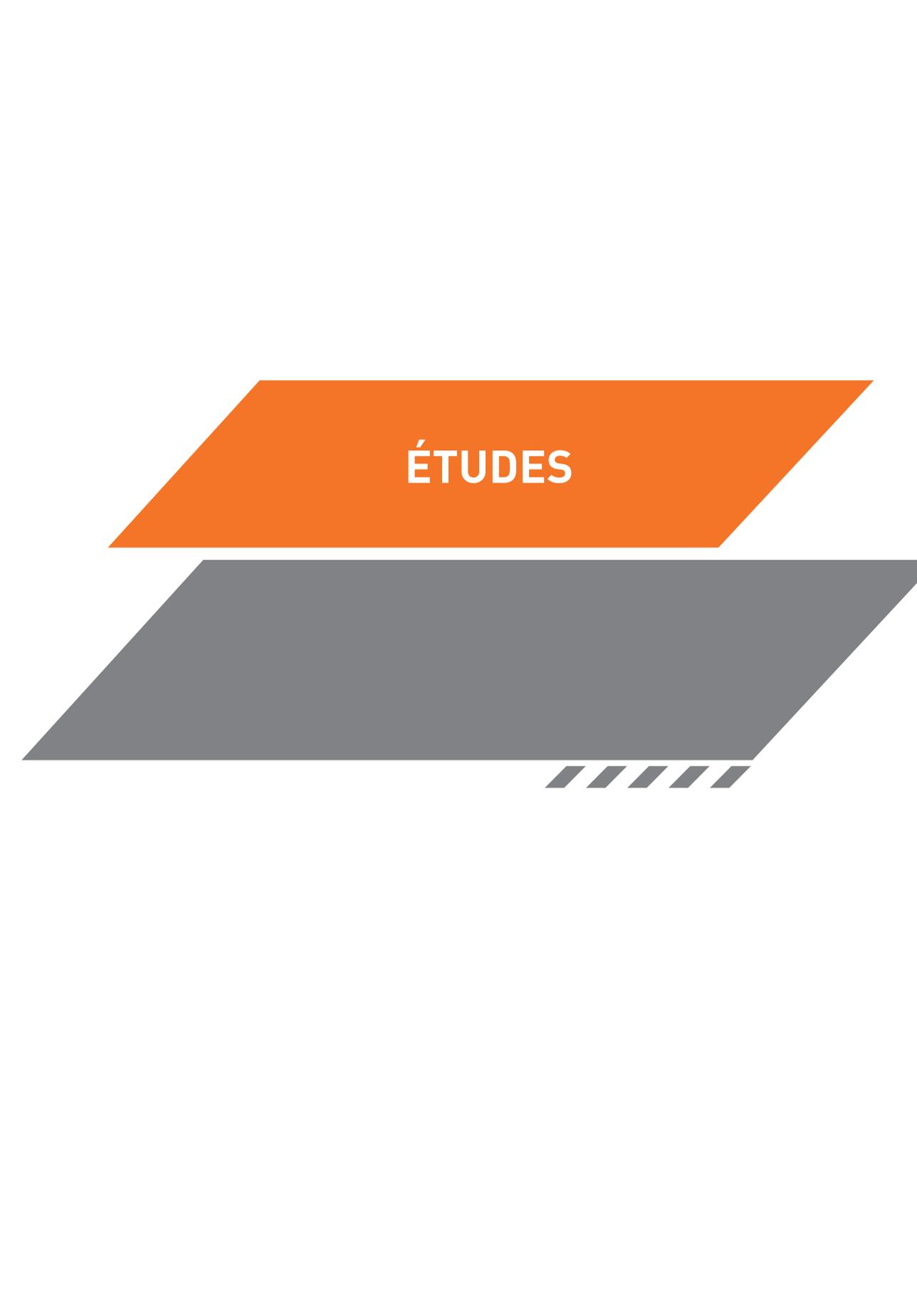
- p. 130** ARGENTINE DIEGO MARCELO LEDESMA ITURBIDE Universidad de Buenos Aires
p. 134 BRÉSIL JULIANO SARMENTO BARRA Université Paris 1
p. 138 CANADA RENÉE-CLAUDE DROUIN Université de Montréal
p. 142 CHILI SERGIO GAMONAL C. Universidad Adolfo Ibáñez
p. 146 ÉTATS-UNIS RISA L. LIEBERWITZ Université Cornell

ASIE - OCÉANIE

- p. 150** AUSTRALIE SHAE MCCRYSTAL, Université de Sydney
p. 154 JAPON YOJIRO SHIBATA Université de Chukyo

EUROPE

- p. 158** AUTRICHE GÜNTHER LÖSCHNIGG et ANTONIA CSUK Université Karl-Franzens de Graz
p. 162 BELGIQUE AURIANE LAMINE Université Catholique de Louvain
p. 166 BULGARIE YAROSLAVA GENOVA Université de Plovdiv
p. 170 DANEMARK CATHERINE JACQUESON Université de Copenhague
p. 174 ESPAGNE JOSÉ LUIS GIL Y GIL Université d'Alcalá
p. 178 FÉDÉRATION DE RUSSIE ELENA SEREBRYAKOVA Université Étatique de Technologie de Moscou
p. 182 FRANCE JEAN-PIERRE LABORDE COMPTRESEC, UMR 5114 CNRS - Université de Bordeaux
p. 186 ITALIE SYLVAIN NADALET Université de Vérone
p. 190 PORTUGAL TERESA COELHO MOREIRA Université du Minho
p. 194 ROYAUME-UNI JO CARBY-HALL University of Hull
p. 198 SERBIE FILIP BOJIC Université de Belgrade
p. 202 SUISSE KURT PÄRLI Université de Bâle et ANNE MEIER Universités de Neuchâtel et Genève
p. 206 TURQUIE MELDA SUR Université Dokuz-Eylül



ÉTUDES

LA VULNÉRABILITÉ, UNE APPROCHE PAR LE PARCOURS DE VIE *



ABSTRACT

The concept of vulnerability has recently known a terrific success while (or maybe because) it remains vague. A dynamic approach, the life course perspective, contributes to a theoretical discussion supporting empirical investigations. This paper considers first why vulnerability provokes so much interest, then analyses the processes of vulnerabilization through the prism of the interdisciplinary life course paradigm.

KEY WORDS : Vulnerability, cumulation of disadvantages, biographisation, exclusion.

RÉSUMÉ

Le concept de vulnérabilité connaît un succès exponentiel sans que ses contours soient réellement circonscrits. Une approche dynamique, celle des parcours de vie, contribue à lui donner un sens à la fois théorique et concret. Cet article s'interrogera en premier lieu sur les facteurs qui font de la vulnérabilité un mot fétiche en ce début du 21^e siècle. Dans un deuxième temps, en s'appuyant sur le paradigme interdisciplinaire du parcours de vie, les processus de vulnérabilisation seront considérés.

MOTS CLÉS : Vulnérabilité, Accumulation des désavantages, biographisation, exclusion.

* Cette publication a bénéficié du soutien du Pôle de recherche national LIVES - *Surmonter la vulnérabilité : perspective du parcours de vie*, financé par le Fonds national suisse (51NF40-160590). Je remercie le Fonds national suisse de son soutien.

Le concept de vulnérabilité est issu de l'étude des catastrophes naturelles, pour exprimer leur caractère somme toute peu naturel, l'impossibilité de les comprendre sans une perspective holistique intégrant des dimensions socioéconomiques et politiques comme l'urbanisme, les équipements, la gouvernance, etc¹. Cette approche originelle implique d'emblée une vision dynamique, processuelle, une acceptation explicite de la complexité et des effets d'interaction, ainsi qu'une notion familière aux démographes, la dissociation entre exposition à un risque et réalisation de ce risque. Les recherches sur la vulnérabilité se sont lentement diffusées, notamment vers les sciences biomédicales et de l'ingénieur, mais globalement elles sont longtemps restées rares et confinées avant, récemment, de se diffuser de manière impressionnante, vulnérabilité s'imposant comme « un mot fétiche du 21^e siècle »², un des concepts dominants dans le champ vaste et composite des sciences sociales. Tant Axelle Brodiez-Dolino que l'auteur de ces lignes ont, respectivement en français et en anglais, compté les occurrences du mot dans *Google Scholar* et ont donné la mesure, à la fois approximative et évidente, d'un intérêt latent à basse intensité, d'une montée d'intérêt durant les années 1990, puis d'une véritable explosion dans les quinze dernières années³.

Dans cet article, nous discutons les explications de ce succès, qui tiennent à une forte demande sociale dans un contexte historique spécifique, mais aussi au caractère flou, voire fourre-tout de ce concept (I). Pour tenter de faire évoluer les études de vulnérabilité vers un savoir sinon plus structuré, en tout cas plus cumulatif, nous utilisons dans un deuxième temps les apports de la perspective du parcours de vie (II). La conclusion dissocie inégalités et vulnérabilités et assume une prise de risque en proposant quelques définitions.

I - La vulnérabilité : un concept controversé au succès impressionnant

La progression des recherches mobilisant le concept de vulnérabilité renvoie au contraste, à la fois réel et souvent exagéré, tant dans les imaginaires populaires que politiques et scientifiques, entre deux périodes socio-historiques : les Trente Glorieuses et celle qui s'amorce avec les chocs pétroliers de 1973 et 1979 et continue à se déployer jusqu'à nos jours. Les années qui ont suivi la Deuxième Guerre Mondiale, avec la mise en place de l'Etat social, la croissance économique, le plein emploi, la montée de la société de consommation, semblent positives à tout égard alors que, par exemple, la pauvreté des personnes âgées restait importante⁴. Pour Martin Kohli, cette époque, aussi distinguée par la dynamique des mariages et des naissances (le temps du *baby-boom*), la rareté des divorces et des naissances illégitimes, a associé la sécurisation de l'existence à une organisation institutionnalisée des âges de la vie (enfance, âge adulte, vieillesse), chacun strictement associé à des rôles et des fonctions spécifiques, avec des transitions claires et rapides d'une étape à l'autre. L'ensemble était transparent et rassurant⁵. Ce fut pour autant une période assez courte, et à vrai dire exceptionnelle. Elle n'en fait que plus ressortir l'ambivalence des évolutions récentes dans les populations qui restent

1 E. Schröder-Butterfill, R. Mariani, « A framework for understanding old-age vulnerabilities », *Ageing & Society*, 26, 2006, n°1, p. 9-35.

2 A. Brodiez-Dolino, « Le concept de vulnérabilité », *La vie des idées*, 11 février 2016.

3 A. Brodiez-Dolino, « La vulnérabilité, nouvelle catégorie de l'action publique », *Informations sociales*, 2015/2, n° 188) p. 12 ; M. Oris, C. Roberts, D. Joye, M. Ernst-Stähli, « Surveying human vulnerabilities across the life course: an introduction », In M. Oris, C. Roberts, D. Joye, M. Ernst-Stähli, (eds.), *Surveying Human Vulnerabilities across the Life Course*, Heidelberg, Springer, 2016, p. 5.

4 S. Paugam, *La disqualification sociale: Essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, Presses Universitaires de France, 1991.

5 M. Kohli, « The institutionalization of the life course: Looking back to look ahead », *Research in Human Development*, 4, 2007, p. 253-271.

globalement les plus aisées de la planète. Ces mutations marquent également parce que toutes les dimensions de la vie sont affectées. En particulier, les démographes observent la « deuxième transition démographique », qui n'est guère démographique puisqu'elle engage bien plus la fragilisation des unions, la diversification des formes familiales et, plus généralement, des manières de faire famille. Le marché du travail est, pour sa part, transformé par la globalisation, la désindustrialisation, la dualisation des positions sociales dans l'économie tertiaire, la flexibilisation. Les institutions protectrices, en particulier l'Etat-Providence, sont critiquées et en recul⁶. C'est dans ce contexte que dans une intervention restée fameuse, en 1997 à Grenoble, le sociologue Pierre Bourdieu affirmait que « aujourd'hui, la précarité est partout »⁷.

Parallèlement, la lame de fond de l'individualisation modifie les référents dans la « société du risque »⁸. Une nouvelle figure normative s'impose, l'individu autonome et responsable, impliquant selon Honneth une « promesse de liberté » soutenant une « idéologie de désinstitutionalisation »⁹. Dénonçant la perception du vulnérable comme le contre-modèle de cet idéal, Hélène Thomas considère même le concept de vulnérabilité comme une « éponge néo-libérale ». Il ne semble cependant pas que les institutions disparaissent ; elles prendraient même plus de puissance en subordonnant leur soutien à davantage d'injonctions, voire de prescriptions, dans le gouvernement des individus fragilisés¹⁰. « Les approches à travers la vulnérabilité sont aussi inscrites dans une évolution générale (...) qui met l'accent sur les capacités des individus à servir de relais à l'action publique »¹¹. En particulier, les politiques dites d'activation visent, à travers des programmes *ad hoc*, à doter les vulnérables des ressources qui leur manqueraient, lesquelles tendent à inclure des traits psychologiques tels que la motivation, la discipline personnelle, etc.¹². Cette « psychologisation du social » a, notamment à travers la réflexion sur les facteurs de risque, proche de l'épidémiologie, donné une nouvelle vigueur à une vieille tradition, la pathologisation du social, déjà très présente au 19^e siècle, mais aussi dans les travaux des années 1980 et 1990 sur l'exclusion¹³. On en trouve l'écho dans le monde scientifique, sur un substrat incontestable de bonnes intentions, dans le programme initié par l'ANR en 2008 sur « les vulnérabilités sociales et sanitaires »¹⁴.

Doris Hanappi et ses collègues ont récemment creusé plus systématiquement cette question des usages du concept à travers une analyse du contenu de 10 632 résumés publiés depuis 2000. La vulnérabilité y apparaît associée à plus d'une trentaine de thématiques plus ou moins spécifiques, allant – pour ne citer que deux exemples – des troubles de la personnalité à la monoparentalité féminine. Une analyse factorielle la situe en position centrale au croisement d'un axe principal qui oppose la psychologie à la sociologie/démographie et d'un axe secondaire sur lequel s'étendent les études des

6 M. Oris et al., « Surveying human vulnerabilities... *op. cit.*

7 P. Bourdieu, « La précarité est aujourd'hui partout », Contre-feux, édition *Raison d'agir*, 1998, p. 95-100.

8 U. Beck. *Risk society: towards a new modernity*. Londres, Sage, 1992.

9 A. Honneth, « Organized Self-Realization Some Paradoxes of Individualization », *European Journal of Social Theory*, 7, 2004, n°4, p. 463 ; M. Baeriswyl, *Participations et rôles sociaux à l'âge de la retraite*, Thèse de doctorat (Socioéconomie) de l'Université de Genève, 2016, p. 274.

10 L. Leisering, « Government and the life course », In J.T. Mortimer, M.J. Shanahan (eds.), *Handbook of the life course*. New York, Springer Verlag, 2003, p. 205-225.

11 M. Bresson, V. Geronimi, N. Pottier, *La vulnérabilité : questions de recherche en sciences sociales*, Fribourg, Academic Press, 2013, p. 16.

12 Voir notamment, J.M. Bonvin, H.U. Otto, H. Ziegler, « Towards a more critical appraisal of social policies? The contribution of the capability approach », In *Critical Social Policy and the Capability Approach*, Opladen and Farmington Hills, Barbara Budrich, 2014, p. 231-248.

13 Cl. Martin, « Penser la vulnérabilité. Les apports de Robert Castel », *Alter: European Journal of Disability Research / Alter: Journal Européen de Recherche sur le Handicap*, 2013, 7 (4), p.293-298.

14 H. Thomas, « Vulnérabilité, fragilité, précarité, résilience, etc. De l'usage et de la traduction de notions éponges en sciences de l'homme et de la vie », *Esquisses*, 23, 2008, p. 1-37 ; *Idem*, *Les vulnérables, la démocratie contre les pauvres*, Bellecombes-en-Bauges, Editions du Croquant, 2010.

étapes de la vie, en particulier la jeunesse (*youth studies*) et la vieillesse (gérontologie), manifestement perçues comme spécifiquement à risque¹⁵. Vulnérabilité est par ailleurs proche d'un concept jumeau et opposé, celui de résilience, autre mot longtemps confiné (à la psychopathologie des traumatismes) et dont l'usage a explosé récemment. L'un comme l'autre s'articulent sur le bien-être individuel, menacé ou restauré. Aussi singulier que cela puisse apparaître dans le contexte contemporain, le bien-être comme objectif personnel n'a pas de valeur absolue, intemporelle. Collinet et Delalandre « montrent (...) comment le bien-être est devenu un objectif politique au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle, puis comment le bien-être subjectif comme réalisation de soi a émergé à la fin des années 1990 »¹⁶. Il y a donc bien un ensemble général de référents associés qui s'est imposé à l'attention scientifique en ce début de 21^e siècle.

Mon propos ici est d'insister sur un point : la spectaculaire montée en puissance des études sur la vulnérabilité reflète beaucoup plus qu'une mode dans les milieux intellectuels. Il y a là un effet berceau, une réponse des chercheurs à une demande sociale, aux intérêts de notre temps. C'est d'une certaine manière un truisme, mais c'est aussi le plus important défi auquel les chercheurs actifs dans ce champ sont confrontés, puisque comprendre son monde implique nécessairement à la fois de s'y intéresser et de s'en distancier ; corollairement, le risque d'instrumentalisation politique est évident. Pour y faire face, empruntant à la philosophie ou à la gérontologie, plusieurs chercheurs prennent comme point de départ le constat de la vulnérabilité intrinsèque de tous les êtres humains, tous fragiles *in fine*¹⁷, ce qui devrait empêcher les stigmatisations, nous y reviendrons.

L'imbrication des dimensions psychologiques, sociologiques et médicales (ou pathologiques) dans une société de l'individu appelle quant à elle une interdisciplinarité que le flou entourant le concept de vulnérabilité à la fois facilite et handicape. Facilite car c'est en l'état un mot-valise que chacun remplit comme il le veut et qui n'appartient à personne, ce qui assure d'ailleurs son succès multidisciplinaire. Handicape car les cadres disciplinaires académiques sont tellement prégnants et contraignants qu'il est malaisé de les faire entrer en dialogue pour construire la démarche holistique et dynamique qui était déjà promue dans les études des désastres « naturels » et qui reste, plus que jamais, requise pour comprendre les vulnérabilités humaines. A cet égard, la section suivante ambitionne de contribuer à lever quelques obstacles et à proposer une démarche. Le but n'est nullement d'ordonner le chaos créatif en imposant une définition. Il s'agit plutôt, en partant du constat évident d'une théorisation encore faible, de montrer comment la perspective du parcours de vie offre une option heuristique pour avancer de manière plus efficiente vers un savoir davantage cumulatif sur les vulnérabilités humaines.

II - Les vulnérabilités dans le parcours de vie

Émergeant dans les années 1970 et s'affirmant dès les années 1980, l'approche des parcours de vie est plus une perspective qu'un ensemble théorique spécifique et fermé. Elle explore l'articulation des temporalités individuelles et historiques (les biographies dans l'histoire), des dimensions de vie (vies familiales, professionnelles, de loisir, d'engagement, etc.) en prenant l'individu comme unité d'analyse. Pour autant, cet individualisme est méthodologique et non substantiel car les vies

15 D. Hanappi, L. Bernardi, D. Spini, « Vulnerability as a heuristic concept for interdisciplinary research: assessing the thematic and methodological structure of empirical life course studies », *Longitudinal and Life Course Studies*, 6, 2015, (1), pp. 1-29.

16 M. Baeriswyl, op.cit., pp. 273-274, qui s'appuie sur C. Collinet et M. Delalandre, « L'injonction au bien-être dans les programmes de prévention du vieillissement », *L'Année sociologique*, 64 2014, (2), pp. 445-467. Notons par ailleurs que dans Google Scholar, l'expression « *well-being* » dans ses diverses graphies connaît exactement la même évolution chronologique que « *vulnerability* », l'explosion récente d'intérêt pour l'une valant aussi pour l'autre.

17 A. Brodiez-Dolino, « La vulnérabilité », op. cit., p. 13.

liées (couple, parentalité, fratrie, mais aussi amitié et généralement toute forme de lien social) sont également une composante importante, de même que les effets de contexte, spatiaux ou temporels. L'étude des parcours ou trajectoires de vie s'appuie sur des données longitudinales, qui peuvent être de nature quantitative ou qualitative, éclairer des réalités objectives ou des ressentis subjectifs. Elle prend des tonalités sensiblement différentes en Europe et en Amérique du Nord et bénéficie d'une longue tradition de dialogue, par ailleurs difficile, parfois même hasardeux, entre un courant sociologique fort et une puissante orientation de la psychologie développementale, la *life span psychology*¹⁸. Par tous ces aspects, c'est une bonne candidate pour fonder une – sûrement pas la seule – heuristique d'étude des vulnérabilités, qui met l'accent sur leur construction à travers le temps, ce qui implique nécessairement d'intégrer la résilience dans les analyses. Dans la suite de cette section, je considérerai essentiellement les éléments de temporalité, négligeant dès lors d'autres dimensions qui ne sont pas moins pertinentes, notamment la vulnérabilité relationnelle.

Dans la perspective du parcours de vie, la naissance est le point de départ pour ainsi dire obligé, mais tout le temps familial antérieur à sa venue surplombe le lit du bébé, définissant son rang de naissance et donc sa position dans la fratrie, ainsi que la distance générationnelle entre lui et ses parents. Le nouveau-né sera aussi d'emblée caractérisé par un sexe, une couleur de peau, une ethnie, soit autant de traits susceptibles d'être utilisés comme facteurs de discrimination. Il reçoit également de ses parents un statut socioéconomique qui a de nombreuses implications en termes d'alimentation, de logement, de pratiques préventives et curatives en cas de problèmes de santé, etc. Les psychologues, centrés notamment sur les capitaux affectifs et cognitifs, qualifient les premières années de *critical life period*. Les épidémiologues et démographes les rejoignent en démontrant que les conditions de vie dans l'enfance ont des effets différés, affectant significativement la longévité des décennies plus tard, à l'âge adulte et dans la vieillesse. En sociologie, de grands courants, de Marx et Weber au fonctionnalisme, ont analysé le lien entre les caractéristiques initiales de l'individu et sa probabilité d'acquérir des ressources ultérieurement dans son parcours de vie, lien résultant en une dominante de reproduction sociale intergénérationnelle¹⁹.

Les études du parcours de vie ont enrichi jusqu'à un certain point notre compréhension des processus à l'œuvre. Un courant a confronté les théories de la causalité sociale (on a une mauvaise santé car on vient d'un milieu populaire) et de la sélection (des problèmes de santé ont provoqué des échecs scolaires résultant en une position socioéconomique faible), pour conclure que la première interprétation domine en début de vie, puis que des interrelations dynamiques s'établissent ensuite²⁰. En psychologie développementale, les hypothèses de la réserve cognitive (associée *grosso modo* au niveau d'éducation) au terme de l'enfance et de l'usage de la cognition durant l'âge adulte (métier intellectuel ou non selon la formation) sont utilisées pour expliquer les inégalités sociales dans la survenue des maladies neurodégénératives au grand âge²¹. Mais l'approche la plus célèbre est sans conteste la théorie des (dés)avantages cumulatifs, qui a acquis une grande résonance depuis les années 1980. Elle assume qu'au sein d'une même cohorte de naissances, de faibles écarts dans la jeunesse suffisent à initier des trajectoires de vie de plus en plus divergentes au fil du temps²², faisant de la population des jeunes retraités la plus diverse, la plus hétérogène qui soit.

18 M. Oris, C. Ludwig, A. de Ribaupierre, D. Joye, D. Spini (éds.), *Linked lives and self-regulation. Life span – life course: is it really the same?*, special issue of *Advances in Life Course Research*, 14, 2009 (1-2), 81 p.

19 M. Oris et al., « Surveying human vulnerabilities » *op.cit.*

20 J.D. McLeod, E.K. Pavalko, « From selection effects to reciprocal processes: What does attention to the life course offer? », *Advances in Life Course Research*, 13, 2008, 75-104.

21 A. Ihle, M. Oris, D. Fagot, M. Baeriswyl, E. Guichard, M. Kliegel, « The association of leisure activities in middle adulthood with cognitive performance in old age: The moderating role of educational level », *Gerontology*, 61, 2015, (6), p. 543-550.

22 T.A. DiPrete, G.M. Eirich, « Cumulative advantage as a mechanism for inequality: a review of theoretical and empirical developments », *Annual Review of Sociology*, 32, 2006, p. 271-297.

A ce stade du développement, la vie semble déterminée d'une manière pour ainsi dit désespérante, ne laissant à peu près aucune place à l'action individuelle pour dépasser sa condition initiale. Ce point ne peut faire sans autre l'objet d'un rejet spontané. En termes de vulnérabilité économique, dans un pays riche comme la Suisse où la pauvreté n'en touche pas moins un peu plus d'un retraité sur cinq, la probabilité de vivre cette situation difficile est quatre fois plus grande chez ceux qui n'ont suivi que l'école obligatoire, comparés à ceux qui ont un diplôme supérieur. Un capital humain acquis en début de vie a conditionné un profond gradient d'inégalité un demi-siècle ou davantage plus tard, dans le parcours de vie des personnes considérées²³. Pour autant, si un tiers des retraités qui n'ont qu'un bas niveau d'éducation ont des revenus juste au-dessus du seuil de pauvreté, un cinquième ont des rentrées mensuelles qui sécurisent pleinement leur existence. Il y a donc à la fois un pouvoir prédictif fort et des entorses significatives. L'observation de ces dernières, dans de nombreuses études sur différents domaines de vie, a conduit à la conclusion que malgré le succès de la théorie des désavantages cumulatifs dans le champ scientifique, « *there is surprisingly little evidence for cumulative processes* » et que « *a wide variety of model specifications remain completely untested* »²⁴. Markus Schafer et ses coauteurs vont au-delà et tirent du constat une question : quand (pourquoi) les inégalités (vulnérabilités) ne s'accumulent-elles pas ?²⁵ Plus généralement, pourquoi les trajectoires convergent-elles ou divergent-elles ?

Un des plus fameux pionniers des études du parcours de vie, l'Américain Glen Elder, dans son livre fondateur consacré aux « enfants de la Grande Dépression », a montré en quoi grandir durant une crise majeure a pu marquer la destinée d'un groupe que cette histoire partagée a doté d'une mémoire collective, en faisant une génération sociohistorique au sens de Mannheim²⁶. Elder a apporté de la sorte une contribution importante aux recherches sur la vulnérabilité et la résilience, bien avant qu'elles ne deviennent populaires²⁷. D'abord à un niveau macro, dans une perspective à la fois historique et institutionnelle, il a enrichi la palette conceptuelle en mettant en évidence l'importance de l'étape de vie (*life stage*), qui définit l'âge des membres d'une cohorte de naissance au moment où se produit un changement ou un événement sociohistorique majeur²⁸. Dans l'étude d'Elder, il s'agissait de la Dépression, mais aussi un peu plus tard dans leur existence de la Seconde Guerre Mondiale qui a mobilisé les jeunes hommes, les (nombreux) survivants bénéficiant ensuite du « *GI Bill* » pour mener des études supérieures qui les ont équipés pour entrer sur le marché du travail durant les 30 Glorieuses, leur assurant fréquemment une mobilité sociale ascendante. En somme, le changement ne modifiera la trajectoire des membres d'une cohorte de naissances que s'il survient lorsqu'ils ont l'âge adéquat à ce moment. Les systèmes de pension par capitalisation offrent un autre exemple particulièrement illustratif. Un nouveau système comme le 2^{ème} pilier suisse, institué tardivement, en 1985, met plusieurs décennies à déployer ses pleins effets car il faut une carrière pleine pour obtenir une retraite complète. Une enquête offrant une photographie de la situation en 2011/12 montre donc une forte stratification d'âge de la pauvreté, bien plus fréquente chez les plus âgés dont la vie professionnelle était déjà trop avancée quand la réforme fut instaurée²⁹. En ce sens, la rencontre entre l'histoire et les groupes d'âges est susceptible de créer de forts écarts inter-cohortes, dans un sens positif aussi bien que négatif³⁰.

23 R. Gabriel, M. Oris, Michel, M. Studer, M. Baeriswyl, « The persistence of social stratification? A life course perspective on old-age poverty in Switzerland », *Swiss Journal of Sociology* 41, 2015 (3), p. 465-487.

24 G. Elder, M. Shanahan, J. Jennings., « Human development in time and place », in R.M. Lerner (ed.), *Handbook of child psychology and developmental science*, Hoboken, Wiley, 2015, p. 23.

25 M.H. Schafer, T. Shippie, K.F. Ferraro, « When does disadvantage not accumulate? Toward a sociological conceptualization of resilience », *Swiss Journal of Sociology*, 35, 2009, (2), p. 231-251.

26 K. Mannheim (1952). « The problem of generations », in P. Kecskemeti (ed.), *Essays on the sociology of knowledge*, Londres, Routledge, p. 276-322.

27 Gl. Elder, *Children of the great depression* (25th anniversary ed.), Chicago, University of Chicago Press, 1999 (1974).

28 M. Shanahan, R. Macmillan, *Biography and the sociological imagination: Contexts and contingencies*, New York, Norton, 2008, p. 58.

29 R. Gabriel et al., *op. cit.*

30 En lisant ces lignes, les démographes penseront au modèle Age-Période-Cohorte, qui de fait connaît une

Pour considérer la diversité à l'intérieur d'une cohorte donnée, nous pouvons nous appuyer sur une proposition de modélisation linéaire de la vulnérabilité qui a rencontré un large écho. Elisabeth Schröder-Butterfill et Ruly Marianti, bâtissant sur les études des catastrophes naturelles, dissocient l'exposition au risque, puis la survenance du risque, puis l'état résultant³¹. Comme le font d'ailleurs ces deux auteures vis-à-vis desquelles nous restons endettés, il importe de préciser les contenus aux trois étapes. Au stade initial se trouve un individu doté de capitaux divers, économiques, sociaux, en termes de personnalité, de santé, etc., l'ensemble formant un système de ressources. C'est à ce niveau que se pose la question de l'existence d'états latents de vulnérabilité. Quand il analyse « la dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation », Robert Castel considère la vulnérabilité comme l'état latent initial, distinct du résultat, à savoir ici la désaffiliation³². En réalité, en termes processuels, la marginalisation correspond à une situation d'exposition à des risques additionnels et/ou nouveaux, selon une dynamique communément qualifiée de « cercle vicieux ».

Par état latent de vulnérabilité, nous désignons des déficits plus ou moins généralisés, plus ou moins localisés, de ressources qui accroissent la probabilité que le risque survienne et/ou diminuent la capacité à affronter le risque. En ce sens, la relation entre la situation de départ et le risque n'est pas uni- mais bidirectionnelle et relève plus de l'interaction que d'une chaîne temporelle linéaire simple. C'est d'autant plus le cas que le risque peut fortement varier dans sa nature et son intensité, en fonction aussi du moment où il se situe dans la trajectoire de vie de l'individu touché. Il peut s'agir, par exemple, d'un choc brutal dans une des dimensions de la vie, tel la perte soudaine de l'être aimé, ou d'une situation de stress au travail étale sur une longue période³³.

En tout état de cause, les dynamiques de vulnérabilisation et de résilience qui vont spécifier les trajectoires de vie et de bien-être dépendent de la distribution inégale tant des ressources que des risques. Mais l'état sortant n'en est pas pour autant le résultat pour ainsi dire mathématique : il dépend largement des capacités des individus à « faire face »³⁴, ce que les psychologues appellent le *coping* ³⁵. Nous connaissons encore très mal les facteurs qui conduisent des individus à ne pas utiliser des ressources dont ils disposent pourtant, voire à rester tétanisés devant l'accident qui survient dans leur vie, alors que d'autres construisent activement des réponses, y compris en mobilisant leur entourage. Il y a ici la nécessité évidente d'entrer en dialogue avec les psychologues, notamment ceux qui travaillent sur le sentiment de contrôle de sa vie³⁶ ou sur l'aptitude à recomposer les buts de son existence lorsque les circonstances changent³⁷. En l'état, il reste qu'au terme de la confrontation au risque, l'individu peut 1) en sortir affaibli, voire cassé, et entrer dans un cercle vicieux de pertes qui s'accumulent, ou 2) rester stable – et il ne faut pas négliger que cela a dû exiger un effort considérable³⁸ –, ou 3) avoir été « forgé par l'épreuve », pour reprendre les termes de Danilo Martucelli³⁹. Cette

nouvelle vie. Voir notamment L. Chauvel, « Spécificités et permanence des effets de contexte : le modèle APCD appliqué aux inégalités de générations, France/Etats-Unis, 1985-2010 », *Revue française de Sociologie*, 54, 2013, (4), p. 665-705, qui va jusqu'à évoquer des « cicatrices générationnelles », ou *scarring effects*.

31 E. Schröder-Butterfill, R. Marianti, *op. cit.*

32 R. Castel, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1995.

33 M. Oris et al., « Surveying human vulnerabilities... *op. cit.* »

34 M.-H. Soulet, « Faire face et s'en sortir. Vers une théorie de l'agir faible », in V. Châtel, M.-H. Soulet (éds), *Agir en situation de vulnérabilité*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2003, p. 167-214.

35 E. Schröder-Butterfill, R. Marianti, *op. cit.*

36 L. Pearlin, M. Pioli, « Personal control: Some conceptual turf and future directions », in S.H. Zarit, L. Pearlin, S.K. Warner (eds), *Personal control in social and life course contexts*, New York, Springer, 2003. p. 1-21.

37 J. Brandtstädter, « Goal pursuit and goal adjustment: self-regulation and intentional self-development in changing developmental contexts », *Advances in Life Course Research*, 14, 2009, p. 52-62.

38 D. Spini, D. Hanappi, L. Bernardi, M. Oris, J.-Fr. Bickel (2013), « Vulnerability across the life course: a theoretical framework and research directions », *Working Papers LIVES*, 27, 2013.

39 D. Martucelli, *Forgé par l'épreuve. L'individu dans la France contemporaine*, Paris, A. Colin, 2006.

diversité des états résultants manifeste une forte variabilité interindividuelle. Elle soutient la nécessité de concevoir les trajectoires de vulnérabilité en termes probabilistes et non déterministes.

Ce n'est pas pour autant qu'il n'y ait pas de cadre interprétatif. L'approche des parcours de vie souligne que les transitions, qui se traduisent par des changements de statuts et de rôles, donc d'identité personnelle, sont des moments où s'accroissent les risques de vulnérabilisation. Un vocabulaire riche (bifurcations, tournants, ruptures, crises et accidents de la vie) exprime la diversité de ces passages, qui vont de brutaux à graduels, d'attendus à imprévisibles. Ils peuvent être imposés à l'individu ou prendre la forme d'un carrefour impliquant des choix plus ou moins contraints, plus ou moins libres, et le stress qui y est associé. Les transitions sont le plus souvent associées à un événement (parfois plusieurs), mais pas toujours (la prise de conscience d'être devenu vieux, par exemple, sans nécessairement qu'un incident l'ait précipité). Certains sont critiques, infléchissant significativement la trajectoire de vie, créant une irréversibilité ; d'autres atteindront à peine la conscience de l'individu. Toutes ces distinctions vont différencier les impacts sur la suite de la trajectoire, mais il en est une qui présente un intérêt tout particulier car elle connecte l'individu au collectif : c'est la différence entre les transitions normatives et non-normatives. Les premières, régulièrement associées à des rites de passage gérés par des institutions, répondent à des représentations sociales largement partagées sur ce que sont les étapes de la vie et sur le moment adéquat pour les réaliser. Typiquement, au moins jusque dans les années 1960, existait un *proper age at marriage*, en-dessous duquel on était peut-être bien enceinte et obligée de se précipiter, au-delà duquel on se retrouvait « vieille fille ». Plus récemment, l'expression « Tanguy » a émergé d'un film pour désigner les hommes qui restent « trop » longtemps chez leurs parents. Ces exemples l'illustrent, des stigmates plus ou moins prononcés pèsent sur les hors normes⁴⁰.

A leurs origines, les recherches en parcours de vie se sont fortement centrées sur chaque transition séparément, avec des outils statistiques appropriés (analyses multivariées longitudinales, souvent appelées en français analyse des biographies). A partir des travaux pionniers d'Abott, l'étude des séquences de vie, voire de la structure d'ensemble des trajectoires, a permis de mieux situer les passages dans la trame générale de l'existence⁴¹. Ces avancées méthodologiques répondent aux interrogations des chercheurs sur la déstandardisation. Par rapport à l'ordre prédominant durant les années qui ont suivi la Seconde Guerre Mondiale, les sociétés post-modernes feraient émerger des vies plus « turbulentes », avec une désynchronisation et déchronologisation des événements. Par exemple, avoir un enfant avant de se marier, voire ne pas se marier du tout. D'une manière générale, les âges de la vie et leurs enchaînements sont remis en cause, la retraite n'équivalant plus à la vieillesse et la transition à l'âge adulte apparaissant particulièrement bouleversée, plus longue, plus complexe, plus incertaine aussi, au point que le passage entre les études et le marché du travail apparaît comme une nouvelle « période critique de vie »⁴². Sans que la réalité de telles évolutions soit contestée, leur ampleur a fait l'objet d'appréciation sceptique⁴³, les études empiriques révélant des situations nationales variées, largement fonction des différentes formes d'engagement de l'Etat providence⁴⁴.

40 Je suis endetté, pour ce paragraphe, auprès d'Aude Martenot. Parmi la riche littérature qu'elle synthétise dans sa thèse en cours, citons seulement M. Bessin, C. Bidart, M. Grossetti, *Bifurcations: les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, Paris, La Découverte, 2010 ; C. Laborde, E. Lelièvre, G. Vivier, « Trajectoires et événements marquants, comment dire sa vie? Une analyse des faits et des perceptions biographiques », in C. Bonvalet, E. Lelièvre (éds.), *De la famille à l'entourage. L'enquête Biographies et entourage*, Paris, INED, 2012 ; Ph. Cordazzo, B. Fichet, *Transition, passage en sciences sociales*, Strasbourg, Néothèque, 2014.

41 G. Ritschard, M. Oris, « Life course data in demography and social sciences: statistical and data-mining approaches », in R. Levy, P. Ghisletta, J.-M. Le Goff, D. Spini, E. Widmer (eds.), *Towards an interdisciplinary perspective on the life course*, Amsterdam, Elsevier, 2005, p. 283-314.

42 L. Chauvel, « The long-term destabilization of youth, scarring effects and the future of the welfare regime in post-Trente Glorieuses France », *French Politics, Culture and Society*, 23, 2010, 74-96.

43 H. Brückner, K.U. Mayer, « De-Standardization of the Life Course: What it Might Mean? And if it Means Anything, Whether it Actually Took Place? », *Advances in Life Course Research*, 9, 2005, p. 27-53.

44 L. Lesnard, A.S. Cousteaux, V. Le Hay, Fl. Chanvrlil, « Trajectoires d'entrée dans l'âge adulte et États-provi-

Si davantage de travaux sont requis pour aller plus loin, il est important qu'ils intègrent plus les non-transitions, celle qui sont absentes des calendriers de vie des individus, ou les transitions ratées, comme par exemple l'échec au bac, les premières comme les secondes pouvant parfois être les mêmes. Des recherches en ce domaine permettront de tester plus systématiquement une interprétation qui a émergé récemment de la rencontre entre l'approche du parcours de vie et les études de la pauvreté : l'hypothèse de biographisation. Située dans le cadre des sociétés post-modernes, des sociétés de l'individu, elle pose une moindre stigmatisation sociale de l'échec individuel, d'abord en raison de sa fréquence. Un fondement de cette approche est d'ailleurs le concept de « démocratisation des risques », repris au sociologue allemand Ulrich Beck⁴⁵. Tout le monde, même les aisés, est confronté au risque de rupture familiale, de reconversion professionnelle, de réorientation de sa vie en passant par des moments difficiles. Y faire face renforce l'estime de soi et dote l'individu de capitaux d'expérience pour affronter d'autres étapes délicates, plus loin dans son parcours. Dans cette vision, la pauvreté serait moins structurelle, moins irréversible car enchâssée dans les déterminismes de la reproduction sociale, mais de plus en plus fréquemment un épisode temporaire de l'existence dû aux accidents de la vie⁴⁶, la succession des chutes et des reconstructions de soi donnant une vie en collines russes, une turbulence limitée où seule l'absence de rebondi serait source de stigmatisation. Il reste délicat de tester cette interprétation. Il est vrai, par exemple, que si une divorcée sentait le souffre dans les années 1950, la montée en fréquence a normalisé cette transition et son statut résultant. Pour autant, comme nous l'avons rapidement évoqué, le divorce reste un facteur de risque de pauvreté pour les femmes qui ont charge d'enfants, enfants qui sont d'ailleurs plus que leurs parents au centre de discours sociopolitiques qui s'inquiètent des conséquences de leurs conditions de vie sur leur devenir⁴⁷.

Conclusions

Les développements précédents contiennent de nombreux implicites qu'il importe d'avouer et de discuter. A beaucoup d'égards, j'ai approché la construction des vulnérabilités à travers le parcours de vie comme une construction des inégalités, entre et à l'intérieur des cohortes de naissances. Ceci se justifie à maints égards, mais il ne s'agit quand même pas du même ordre de réalité. Transformer les différences en inégalités n'est pas la destinée obligée de l'humanité – à tout le moins, je souhaite le croire – mais la vulnérabilité latente comme exposition au risque est l'état naturel des êtres humains, mortels. Un état de vulnérabilité peut aussi être « réalisé » (construit) et « évident » lorsqu'il est institutionnellement, normativement, socialement reconnu comme tel. C'est, pour prendre quelques exemples diversifiés, le cas des sans-abris, réfugiés, chômeurs de longue durée, dépressifs profonds, etc. Ces marqueurs de vulnérabilité, lorsqu'ils font l'objet d'un large consensus, servent à définir des individus et groupes vulnérables, démarche souvent critiquée car la qualification peut générer le découragement ou la honte parmi les désignés et leur stigmatisation par les autres, soit une autre forme de cumul de désavantage. Cette pratique reste pour autant fréquente, notamment chez les démographes qui circonscrivent de la sorte des sous-populations, ou dans les politiques sociales et leurs expressions juridiques. Les groupes ainsi définis relèvent alors de catégories formelles (par exemple dans les définitions du handicap ou avoir des revenus en-dessous d'un seuil déterminé, dit de pauvreté, les unes comme l'autre conditionnant l'accès à des prestations sociales). Si le marqueur de vulnérabilité peut être associé à une norme légale, il peut aussi relever d'une normativité générale

dence », *Informations sociales*, 3, 2011. (165-166), p. 16-24.

45 U. Beck, *op. cit.*

46 L. Vandecasteele, « Life course risks or cumulative disadvantage? The structuring effect of social stratification determinants and life course events on poverty transitions in Europe », *European Sociological Review*, 27, 2011, p. 246-263; C. Dewilde, « A life-course perspective on social exclusion and poverty », *British Journal of Sociology*, 54, 2003, p. 109-128.

47 J.M. Falter, « Le divorce, facteur de pauvreté féminine », in M. Oris et al., *La construction des inégalités à travers le parcours de vie*, Lausanne, Presses Polytechniques Universitaires Romandes, 2009, p. 297-314.

(jugement de valeur), voire des deux. Par exemple, les représentations sociales des femmes migrantes incluent des vulnérabilités passablement différentes de celles des hommes migrants. Le caractère « évident » est profondément dépendant du contexte, en termes historiques et spatiaux, ce qui se traduit par l'évolution et par la diversité des normes.

Dans cette vision, qui n'a pas vocation à susciter l'unanimité, l'inégalité renvoie à des réalités objectives mesurables en considérant la distribution des capitaux ou des ressources. La vulnérabilité quant à elle, apparaît comme un jugement porté sur la personne et sa situation par son environnement social et institutionnel. La vulnérabilité est aussi un état ressenti subjectivement par l'individu⁴⁸. L'articulation de ces deux composantes est cruciale, car en cas de divergence d'appréciation entre le psychologique et le normatif, survient le risque de désaffiliation.

Analytiquement, un ou plusieurs états de vulnérabilité peut être observé à un moment donné situé temporellement dans le parcours de vie qui, tout entier, est constitué par une séquence d'états. Globalement, une trajectoire de vie peut être définie comme un processus multidimensionnel en partie indéterminé (soumis aux accidents de la vie) mais dépendant du parcours de vie antérieur (*path-dependent*) et du contexte. La vie peut être perçue comme une suite de séquences d'états latents et d'états « réalisés » ou « évidents » de vulnérabilité. La recherche se centre alors sur les seconds en fonction des premiers, la dépendance à la vie antérieure n'étant pas nécessairement linéaire car des moments de l'existence peuvent être plus cruciaux que d'autres, des transitions plus décisives. De plus, l'effet du passé sur la suite de la destinée s'exprime en termes probabilistes et non strictement déterministes ; il faut explorer – avec une ambition certaine mais aussi une certaine humilité – les causalités du probable. Quand nous appliquons un tel modèle à la recherche sur la vulnérabilité, nous étudions les processus à travers lesquels les personnes « tombent ou échouent, mais peuvent aussi résister, se dépasser et peut-être même 'grandir' »⁴⁹.

48 Ce qui inclut la possibilité du déni, par exemple le déni du vieillissement étudié par V. Caradec, *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement*, Paris, Armand Colin, 2008.

49 D. Spini, D. Hanappi, L. Bernardi, M. Oris, J.-Fr. Bickel, « Vulnerability across the life course... *op. cit.*, 2013, p. 7.

MICHEL ORIS

Professeur à l'Université de Genève (Centre Interfacultaire de Gérontologie et Etudes des Vulnérabilités ; Institut de Démographie et Socioéconomie), président de l'Association Internationale des Démographes de Langue Française ainsi que de la Société de Démographie Historique.

Thèmes de recherche : Inégalités avec une emphase sur les conditions de vie et de santé des personnes âgées, les injustices face à la mort, les interactions entre trajectoires individuelles et dynamiques des structures sociales, entre vulnérabilités et parcours de vie.

Parmi ses publications :

~ M. Oris, R. Gabriel, G. Ritschard, M. Kliegel, *Long lives and old age poverty. Social stratification and life Course institutionalization in Switzerland*, Research in Human Development, 2017, 14 (1), 68-87.

~ M. Oris, C. Roberts, D. Joye, M. Ernst-Stähli, *Surveying Human Vulnerabilities Across the Life Course*, Heidelberg, Springer, eds., 2016, 242 p.



Les manuscrits soumis pour publication dans la **Revue de droit comparé du travail et de la sécurité sociale** doivent être adressés par courrier électronique ou par voie postale avant le **1^{er} février** de chaque année (pour le premier numéro de la Revue) et avant le **1^{er} mai** de chaque année (pour le second numéro). Concernant les contributions à la rubrique **Actualités Juridiques Internationales**, elles doivent être adressées avant la fin des mois de **mars** (pour le premier numéro) et de **septembre** (pour le troisième numéro).

Les opinions émises dans les articles n'engagent que leurs auteurs. Lorsqu'une traduction est effectuée en langue française, elle l'est sous la responsabilité du Rédacteur en chef et des membres du Comité éditorial.

Tout manuscrit est soumis, sans indication du nom de l'auteur, à deux lecteurs pour évaluation et avis de publication.

Une publication ultérieure dans une autre revue supposerait l'autorisation expresse de la Direction de la revue.



CONTACT

COMPTRASEC - UMR 5114

Mme Sandrine LAVIOLETTE
Université de Bordeaux

16, avenue Léon Duguit - CS 50057 - F 33608 PESSAC cedex

Tél : 33(0)5 56 84 54 74 - Fax : 33(0)5 56 84 85 12

sandrine.laviolette@u-bordeaux.fr

<http://comptrasec.u-bordeaux.fr/revue-de-droit-compare-du-travail-et-de-la-securite-sociale>

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Manuscrits

L'article doit être soumis de préférence en Français. L'Anglais et l'Espagnol sont également admis.

Les textes devront comporter :

- 40 000 caractères - notes de bas de pages et espaces compris - pour les rubriques « **Études** » et « **Dossier Thématique** » lorsqu'ils sont soumis en Français. La limitation est fixée à 30 000 caractères lorsqu'ils sont soumis en Anglais ou en Espagnol ;
- 7 000 caractères - notes de bas de pages et espaces compris - pour la rubrique « **Actualités Juridiques Internationales** » lorsqu'ils sont soumis en Français. La limitation es fixée à 6 000 caractères lorsqu'ils sont soumis en Anglais ou en Espagnol.

Par ailleurs, les manuscrits destinés aux rubriques « **Études** » ou « **Dossier Thématique** » devront être accompagnés des éléments suivants :

- un résumé, en français et en anglais, de 400 caractères chacun ;
- le titre de l'article ;
- 5 mots clés (en français et en anglais) permettant d'identifier le contenu de l'article ;
- une brève notice bio-bibliographique concernant le ou les auteurs ;
- l'adresse postale et électronique de l'auteur.



Notes et références bibliographiques

Les annotations et références bibliographiques des ouvrages et articles cités doivent être intégrées au sein de l'article et placés en notes de bas de page.

Leur présentation sera la suivante :

- Pour un ouvrage : initiale du Prénom Nom, *Titre de l'ouvrage*, lieu, éditeur, « collection », date, p.
- Pour un article de revue : initiale du Prénom Nom, « Titre de l'article », *Titre de la revue*, n°, date, p.
- Pour une contribution dans un ouvrage collectif : initiale du Prénom Nom, « Titre de l'article », in initiale du Prénom Nom (dir.), *Titre de l'ouvrage*, lieu, éditeur, date, p.

IALLJ CALL FOR PAPERS ~ 2017 MARCO BIAGI AWARD

To stimulate scholarly activity and broaden academic interest in comparative labour and employment law, the **International Association of Labour Law Journals** announces a **Call for Papers** for the **2017 Marco Biagi Award**. The award is named in honor of the late Marco Biagi, a distinguished labour lawyer, victim of terrorism because of his commitment to civil rights, and one of the founders of the Association. The Call is addressed to doctoral students, advanced professional students, and academic researchers in the early stage of their careers (that is, with no more than three years of post-doctoral or teaching experience).



Prior Recipients of the Marco Biagi Award

1. The Call requests papers concerning *comparative and/or international* labour or employment law and employment relations, broadly conceived. Research of an empirical nature within the Call's purview is most welcome.

2. Submissions will be evaluated by an academic jury to be appointed by the Association.

3. The paper chosen as the winner of the award will be assured publication in a member journal, subject to any revisions requested by that journal.

4. Papers may be submitted preferably in English, but papers in French, or Spanish will also be accepted. The maximum length is 12,500 words, including footnotes and appendices. Longer papers will not be considered.

5. The author or authors of the paper chosen as the winner of the award will be invited to present the work at the **Association's 2017 meeting**, to be announced on the website of the Association. Efforts are being undertaken to provide an honorarium and travel expenses for the presentation of the paper. Until that effort bears fruit, however, the Association hopes that home institutional funds would be available to support the researcher's presentation.

6. The deadline for submission is **March 31st, 2017**. Submissions should be sent electronically in Microsoft Word to Frank Hendrickx, the President of the Association, at Frank.Hendrickx@kuleuven.be.

2016 Mimi Zou, « Towards Exit and Voice: Redesigning Temporary Migrant Workers's Programmes) ».

2015 Uladzislau Belavusau (Vrije Universiteit Amsterdam, Pays-Bas), « A Penalty Card for Homophobia from EU Labor Law: Comment on Asociația ACCEPT (C-81/12) ».

2014 Lilach Lurie (Bar-Ilan University, Israel), « Do Unions Promote Gender Equality? ».

2013 Aline Van Bever (University of Leuven, Belgium), « The Fiduciary Nature of the Employment Relationship ».

2012 Diego Marcelo Ledesma Iturbide (Buenos Aires University, Argentina), « Una propuesta para la reformulación de la conceptualización tradicional de la relación de trabajo a partir del relevamiento de su especificidad jurídica ».

Special Commendation : **Apoorva Sharma** (National Law University, Delhi), « Towards an Effective Definition of Forced Labor ».

2011 Beryl Ter Haar (Universiteit Leiden, The Netherlands), **Attila Kun** (Károli Gáspár University, Hungary) et **Manuel Antonio Garcia-Muñoz Alhambra** (University of Castilla-La Mancha, Spain), « Soft On The Inside; Hard For The Outside. An Analysis Of The Legal Nature Of New Forms Of International Labour Law ».

2017 72-2 PRINTEMPS SPRING

REVUE TRIMESTRIELLE
RELATIONS INDUSTRIELLES

RIIR

Revue trimestrielle bilingue publiée
depuis 1945 par le Département des
relations industrielles de l'Université Laval

ARTICLES

Safety and Multi-employer Worksites
in High-risk Industries: An Overview

MAGNUS NYGREN, MATS JAKOBSSON, EIRA ANDERSSON
AND BO JOHANSSON

Gouvernance des régimes complémentaires
de retraite, relations du travail et conflits
de rôle : une enquête québécoise

DANIEL COULOMBE, ESTHER DÉOM, FRÉDÉRIC HANIN
ET ANNETTE HAYDEN

The Predictors of Unmet Demand
for Unions in Non-Union Workplaces:
Lessons from Australia

AMANDA PYMAN, JULIAN TEICHER, BRIAN COOPER
AND PETER HOLLAND

« Leur façon de punir, c'est avec l'horaire ! » :
Pratiques informelles de conciliation
travail-famille au sein de commerces
d'alimentation au Québec

MÉLANIE LEFRANÇOIS, JOHANNE SAINT-CHARLES, SYLVIE FORTIN
ET CATHERINE DES RIVIÈRES-PIGEON

Individuals' Assessment of Corporate
Social Performance, Person-Organization
Values and Goals Fit, Job Satisfaction
and Turnover Intentions

SARAH HUDSON, DOUGLAS BRYSON AND MARCO MICHELOTTI

Assurer son employabilité militante
par la mobilisation du capital social : le cas
des ex-permanents syndicaux lors d'une
reconversion en dehors de la sphère du syndicat

PAULINE DE BECDELIEVRE ET FRANÇOIS GRIMA

"You've Just Cursed Us":
Precarity, Austerity and Worker Participation
in the Non-profit Social Services

IAN CUNNINGHAM, DONNA BAINES AND JOHN SHIELDS

INDUSTRIAL RELATIONS
QUARTERLY REVIEW

A bilingual quarterly published since
1945 by the Industrial Relations
Department, Université Laval

RI/IR EN LIGNE

RI/IR est disponible en ligne
sur le site Érudit :

www.erudit.org/revue/ri

Pour abonnement institutionnel,
contacter Érudit.

Pour consulter les règles de publication
ou vous abonner,
visitez notre site Internet :

www.riir.ulaval.ca

RI/IR ONLINE

RI/IR is available on line on
Érudit website at:

www.erudit.org/revue/ri

For an institutional subscription
to digitalized issues,
please contact Érudit.

Visit our website for Notes to
contributors or to subscribe:

www.riir.ulaval.ca

RELATIONS INDUSTRIELLES
INDUSTRIAL RELATIONS

Pavillon J.-A.-DeSève
1025, avenue des Sciences-Humaines
Bureau 3129, Université Laval
Québec (Québec) Canada G1V 0A6

TÉLÉPHONE : (418) 656-2468

COURRIEL / E-MAIL :
relat.ind@rlt.ulaval.ca

www.riir.ulaval.ca

BON DE COMMANDE / ORDER FORM / HOJA DE PEDIDO

TARIFS 2017

REVUE DE DROIT COMPARÉ
DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE
(PAPIER) ISSN 2117-4350
(E-JOURNAL) ISSN 2262-9815

COMPTRASEC - UMR 5114
Mme Sandrine Laviolette
UNIVERSITÉ DE BORDEAUX
Avenue Léon Duguit - 33608 PESSAC cedex
Tel. 33(0)5 56 84 54 74
Fax 33(0)5 56 84 85 12
Email : revue.comptrasec@u-bordeaux.fr

3 NUMÉROS PAPIERS (FRANCAIS)
1 NUMÉRO ELECTRONIQUE (ANGLAIS) } PAR AN

Nom/Name/Nombre:

Adresse/Address/Dirección:

Code postal/Zip Code/Código postal:

Ville/City/Ciudad:

Pays/Country/País:



		PRIX / PRICE / PRECIO
Abonnement Annuel Annual Subscription Suscripción anual	Revue Papier / Print Journal / Revista Impresa (3 n° en français / 3 issues in French / 3 números en francés)	105 €
	Revue électronique / E-Journal / Revista Electrónica (1 n° en anglais / 1 issue in English / 1 número en inglés)	70 €
	Pack Revues papier et électronique / Printed copies & E-journal / revistas impresa y electrónica (3 n° en français & 1 n° en anglais / 3 issues in French & 1 in English / 3 números en francés & 1 en inglés)	145 €
Prix à l'unité Unit Price Precio unitario	Revue Papier / Print Journal / Revista Impresa	40 €
	Revue électronique / E-Journal / Revista Electrónica	70 €
	Article / Journal article / Artículo	6 €
<i>Frais de port compris / Postal charges included / Gastos de envío incluidos</i>		
TVA VAT IVA	Livraison / Delivery / Entrega : 2,10% France / 1,05% DOM & Corse / 0% CEE & hors CEE	TOTAL

MODE DE RÈGLEMENT / MODE OF PAYMENT / FORMA DE PAGO

PAIEMENT EN LIGNE / ONLINE PAYMENT / PAGO EN LINEA
(Carte de crédit - Credit card - Tarjeta de crédito)

CHÈQUE / CHECK
À libeller à l'ordre de / Make out to / A la orden de
Monsieur l'Agent comptable de l'Université de Bordeaux

NB : Le paiement en ligne est à privilégier.

Online payment si preferred / El pago en linea se prefiere

Préciser ici les numéros de la Revue qui vous
intéressent ou l'année à partir de laquelle
vous souhaitez souscrire un abonnement
/ Please mention here the issues you are
interested in / Por favor, especifique aqui los
numeros de la revista que desea :

Pour souscrire
un abonnement permanent
(renouvellement annuel automatique),
cocher la case ci-dessous

**ABONNEMENT PERMANENT
PERMANENT SUBSCRIPTION
SUSCRIPCIÓN PERMANENTE**

DATE :

SIGNATURE :



Achévé d'imprimer par
Imprimerie de l'Université de Bordeaux
16, avenue Léon Duguit - CS 50057 - F 33608 PESSAC cedex

Dépôt légal : Juin 2017

